

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

SEIZIÈME SESSION

Documents officiels



1015^e
SÉANCE PLÉNIÈRE

Mardi 26 septembre 1961,
à 11 heures

NEW YORK

SOMMAIRE

	Pages
Point 9 de l'ordre du jour.	
Discussion générale (suite)	
Discours de M. Popović (Yougoslavie)	85
Discours de M. Ako-Adjei (Ghana).	88

Président: M. Mongi SLIM (Tunisie).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (suite)

1. M. POPOVIC (Yougoslavie): Monsieur le Président, je tiens, au nom de ma délégation et en mon nom propre, à vous féliciter sincèrement de votre élection au poste de Président de la seizième session de l'Assemblée générale. Cette élection revêt une importance particulière du fait que, pour la première fois, les plus hautes fonctions aux Nations Unies sont assumées par un représentant d'un pays de l'Afrique, continent qui compte déjà aujourd'hui 26 Membres au sein de notre organisation et dont de nouvelles nations s'attendent à siéger bientôt à nos côtés, libres et égales en droits.

2. Les travaux de la seizième session se déroulent au milieu d'une situation lourde de difficultés et d'incertitudes. Cette situation a été fortement marquée par la disparition tragique du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld.

3. Que s'est-il passé au cours de l'année écoulée et d'où vient la détérioration actuelle des rapports internationaux? Je ne voudrais pas énumérer ici les événements et les faits que nous connaissons tous. Je n'en évoquerai que quelques-uns que j'estime essentiels.

4. Il y a eu l'aggravation des relations entre l'Est et l'Ouest qui s'est notamment manifestée au sujet du problème allemand et plus particulièrement du problème de Berlin. La course aux armements s'est poursuivie et n'a cessé de croître sans qu'on ait l'espoir de voir bientôt se réaliser un accord. L'Union soviétique a interrompu le moratoire existant sur les essais nucléaires, moratoire que la France n'avait pas respecté; après quoi les Etats-Unis ont, de leur côté, procédé à des essais souterrains. En même temps, les pourparlers de Genève ont été suspendus. Par la faute de la France, la guerre continue en Algérie. En Angola, devant la répression brutale du Portugal, la lutte de libération s'enflamme de plus en plus. La crise du Laos n'est pas résolue du fait de l'ingérence étrangère. C'est pour la même raison que la situation au Congo n'a pu être normalisée, le prétendu problème katangais n'étant autre chose qu'un instrument de sape entre les mains des colonisateurs étrangers. Finalement, les négociations entre l'Est et l'Ouest, menées à des niveaux et sur des thèmes différents, n'ont donné aucun résultat appréciable.

5. Quelles sont, à notre avis, les raisons de l'évolution négative des relations internationales? Nous pensons que deux causes fondamentales sont en jeu. En premier lieu, les puissances coloniales aidées, à des degrés divers, par leurs alliés du même bloc, cherchent, de différentes manières à maintenir le plus longtemps possible leur position en Afrique et ailleurs. La deuxième cause réside dans l'orientation de plus en plus rigide des principales puissances des deux blocs vers la démonstration et l'application d'une politique de force qui, en fait, équivaut à une politique consistant à placer le monde au seuil de la guerre. L'enchevêtrement de ces deux facteurs complique encore davantage la situation et empêche de cerner les causes véritables des différends et des crises.

6. Au cours de cette même période, nous avons assisté à une puissante affirmation des pays dits "non alignés". Un grand nombre des plus hauts représentants de ces pays se sont réunis du 1er au 6 septembre à la Conférence de Belgrade. A cette occasion, ils ont exposé, d'une manière détaillée et claire, leurs jugements et leurs vues sur la situation internationale et les principaux problèmes du monde. Comme résultat de leur travail fructueux, plusieurs documents importants ont été publiés.

7. Dès avant la réunion de la Conférence, ses objectifs et l'orientation de ses travaux ont été, de différents côtés, l'objet de diverses appréhensions. Après la Conférence, on a vu émettre les jugements les plus divers et les plus contradictoires sur sa valeur et son véritable sens.

8. D'aucuns nous reprochent de n'avoir pas été suffisamment concrets et d'avoir laissé passer l'occasion de jouer notre rôle, par quoi on sous-entend, bien sûr, un rôle qui conviendrait à des intérêts déterminés de l'un ou l'autre bloc. D'autres, au contraire, nous reprochent d'avoir été trop concrets alors que, poursuivent-ils, cela ne correspond ni à notre force matérielle ni à notre influence internationale. D'autres encore nous ont soupçonné de vouloir créer un troisième bloc et, lorsque leurs prévisions ne se sont pas réalisées, ils ont proclamé notre échec du fait que nous n'y avons pas réussi.

9. Aussi bien avant qu'après la Conférence, d'autres encore ont posé le problème d'une manière complètement erronée. La Conférence, se demandaient-ils, sera-t-elle plus en faveur de l'Est ou de l'Ouest? Nous ne considérons nullement qu'une prise de position soit pernicieuse et à rejeter par cela seul qu'elle est défendue par l'Union soviétique ou par les Etats-Unis. Bien au contraire, nous nous réjouissons sincèrement de voir augmenter le nombre de telles positions communes.

10. Ensuite — et cela me semble être bien évident — c'est avant tout aux pays se déclarant en faveur d'une politique de non-alignement qu'il faut laisser le soin de définir et d'appliquer leur propre politique. En

effet, sans cela — c'est-à-dire si nous adoptions les critères de blocs —, il nous serait impossible de poursuivre une politique véritablement indépendante.

11. D'autre part, lorsque d'aucuns disent que nous devons être qualifiés d'anti-occidentaux, en raison de notre attitude à l'égard de la question coloniale, nous ne pouvons que leur répondre: sur ce point, nous n'avons rien à changer. Nous ne pouvons cesser d'être anti-occidentaux que si, dans l'intérêt des peuples coloniaux, de vous-mêmes et de la paix mondiale, c'est vous qui changez radicalement la politique coloniale que vous avez suivie jusqu'à présent.

12. Nous persistons à croire que chaque peuple a le droit de se prononcer librement pour telle ou telle idéologie ou pour tel ou tel système social. C'est une affaire qui ne concerne que lui-même. Nous sommes d'autre part convaincus que l'existence d'idéologies et de systèmes sociaux différents n'est pas un facteur qui, en soi-même, cause ou doit inévitablement causer l'aggravation des relations internationales. Ce qui provoque cette aggravation, c'est la politique tendant à placer les autres peuples dans une situation d'inégalité, la politique d'ingérence dans leurs affaires intérieures, bref, la politique de force. Celle-ci ne saurait cependant être justifiée par aucune raison idéologique ni aucun autre argument ou motif. Nous estimons également, ainsi que cela a été clairement exprimé dans la Déclaration de Belgrade, que la voie de la paix ne peut être assurée que par une action visant à réduire l'aire des antagonismes de blocs, à surmonter la division du monde qui s'ensuit et à affaiblir leur emprise sur le reste du monde.

13. Nous avons cherché à Belgrade à considérer d'une manière calme et objective l'état actuel des relations internationales et ses causes. En exposant nos observations et nos conclusions, nous n'avons pas prétendu être en état — et les seuls capables — de proposer les meilleures solutions aux différends internationaux. Nous avons constaté que le fait de s'appuyer sur la force et la guerre comme moyen de règlement des problèmes internationaux n'a jamais été plus absurde qu'aujourd'hui, et que jamais plus qu'aujourd'hui la force et la guerre n'ont menacé l'existence même de l'humanité. En même temps, nous avons constaté qu'il n'avait jamais existé, dans le monde, une conscience plus forte de cette absurdité ni une plus grande résistance à la politique de menaces et de préparatifs de guerre.

14. C'est dans cet esprit que nous avons adressé un message spécial au président Kennedy et au premier ministre Khrouchtchev, leaders des deux plus grandes puissances dont dépend, dans une si grande mesure, l'état général des relations internationales, leur demandant de reprendre contact afin d'empêcher, par la négociation, que la situation internationale ne continue à s'aggraver et afin que soit trouvée une issue à la crise. Il est encourageant de constater que dans leur réponse, les deux hommes d'Etat ont réagi d'une manière positive à notre appel.

15. Je ne voudrais pas exposer de nouveau les vues de mon gouvernement sur les problèmes internationaux majeurs. Elles sont bien connues. D'autre part, nous avons également la Déclaration de Belgrade, où sont clairement définies les positions communes des pays non alignés. Ma délégation s'expliquera d'une manière plus concrète sur toutes ces questions au cours des travaux des commissions.

16. Le 20 septembre, ici, a été publiée la Déclaration commune des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique [A/4878] concernant le désarmement. Nous nous féliciterions si le projet de résolution de douze pays présenté lors de la quinzième session y a contribué en quoi que ce soit. Nous avons écouté hier avec grande attention ce que le président Kennedy a dit au sujet du désarmement [1013ème séance]. Nous étudierons consciencieusement ses propositions. Nous sommes particulièrement heureux de partager son opinion que le risque que comporte le désarmement s'efface en comparaison du risque que comporte une course illimitée aux armements. Le fait, cependant, qu'on ait abouti à un accord de principe est certainement positif et encourageant. J'estime toutefois qu'il serait naïf de croire qu'un pas décisif a été fait par cela même dans ce domaine. L'expérience des dernières années en est le meilleur témoin. A l'époque, nous avons eu des négociations sans une plate-forme commune. Aucun progrès n'a été réalisé. Actuellement, nous avons une plate-forme commune, mais nous n'avons pas encore de négociations. Nous espérons qu'elles commenceront bientôt. Cependant, même si des négociations s'engageaient sur une plate-forme commune et dans le cadre d'un organisme désigné en commun, cela ne garantirait pas en soi un succès rapide. La raison en est que le caractère des relations entre les grandes puissances, dont l'un des éléments essentiels est la course intensifiée aux armements, s'oppose à la conclusion rapide d'un accord. En d'autres termes, tant que durera et que s'intensifiera la course aux armements, qui n'est, objectivement, autre chose que l'expression d'une politique qui s'appuie sur la force, les perspectives d'arriver à un état de fait qui soit la dénégaration de cette politique et qui constituerait un abandon effectif et radical d'une telle politique, demeureront faibles.

17. Je ne veux pas dire par là que les grandes puissances ne désirent pas le désarmement. La question se pose de savoir cependant si, dans les circonstances actuelles, elles sont en état de le désirer. Dans cet ordre d'idées, nous ne devons pas minimiser non plus l'influence de groupes déterminés, qui sont expressément en faveur de la course aux armements.

18. Alors, que faire? Tel est l'état de choses. Faut-il attendre l'établissement préalable des conditions devant permettre d'engager des négociations sur le désarmement? Bien entendu, non. Ce qu'il faut en conclure, c'est qu'au cours des négociations sur le désarmement il sera très difficile d'aboutir à une solution effective si l'on ne s'emploie pas, en même temps, et de toutes ses forces, à régler par des moyens pacifiques, par la voie des négociations, les problèmes et les différends actuels. C'est donc là un problème qui est, simultanément, à long terme et très urgent, en raison des conséquences directes que la course aux armements et la politique sur laquelle celle-ci s'appuie ont sur l'ensemble des relations internationales.

19. Nous savons bien que l'amélioration des relations internationales ne pourrait avoir lieu sans un accord direct entre les grandes puissances elles-mêmes. La question de la guerre et de la paix est cependant une question qui concerne et intéresse au plus haut degré les peuples. La paix est aujourd'hui plus que jamais une et indivisible. En conséquence, il est indispensable

^{1/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Annexes, points 67, 86, 69 et 73 de l'ordre du jour, documents A/A.1/L.259 et Add.1 et 2.

que tous les pays participent aux efforts en vue de sauvegarder et d'affermir la paix, tout en exerçant une influence de plus en plus large sur les grandes puissances pour les amener à négocier et à s'entendre sur la base des intérêts généraux, qui sont en même temps les intérêts de la paix. L'exercice d'une telle influence positive dans le domaine du désarmement doit aussi être assuré par la composition de l'organisme chargé de négocier. Il est indispensable que les représentants des pays qui ne font partie d'aucun bloc y participent. L'expérience acquise au cours des dernières années nous a suffisamment montré que les blocs à eux seuls n'étaient pas en état d'aboutir à une solution.

20. Il faut ici souligner clairement que nous ne sommes nullement convaincus par le contre-argument selon lequel cela — ce que je viens de dire — signifierait l'adoption du principe de la prétendue troïka. De même qu'il est absurde d'exiger l'application du système de la troïka à tous les organismes internationaux, il est aussi injustifié de prétendre que, pour éviter de sanctionner ce principe, il faille partout traiter d'une manière discriminatoire les pays non alignés.

21. Nous continuons à penser qu'il est indispensable que les négociations sur le désarmement soient menées exclusivement sous les auspices des Nations Unies. Pour toutes ces raisons, nous continuons à insister pour que soit convoquée une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, ou une conférence mondiale spéciale pour l'examen de la question du désarmement, ainsi que cela a été proposé dans la Déclaration de Belgrade.

22. A présent, nous sommes tous d'accord sur le principe du désarmement général et complet, assorti d'un strict contrôle international. La déclaration commune soviéto-américaine a développé également d'autres principes essentiels. Il est donc nécessaire d'engager, le plus tôt possible, des négociations effectives, en vue d'élaborer la mise en œuvre de cette plate-forme commune.

23. Étant donné que nous savons que la réalisation de l'accord général et complet se heurtera encore à de nombreuses difficultés, ma délégation considère qu'il faut trouver une formule qui empêcherait ou entraverait, dès maintenant, la continuation de la course aux armements. Si nous abordons déjà cette tâche majeure qu'est la réalisation du désarmement général et complet — que nous considérons à juste titre comme réaliste —, pour quelles raisons serait-il moins réaliste de tenter immédiatement d'empêcher au moins l'extension de la course actuelle aux armements? C'est à cette fin que nous présentons de nouveau, ici, comme proposition urgente, celle de réaliser au plus tôt un accord tendant à bloquer les budgets militaires à un niveau fixé d'un commun accord, et à affecter à titre de garantie un pourcentage déterminé des ressources ainsi obtenues, à des fins internationales spéciales, de préférence, probablement, à la création de fonds pour aider les pays insuffisamment développés. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'on dépense aujourd'hui dans le monde environ 14 millions de dollars par heure pour les armements, ce qui fait 336 millions par jour et 120 milliards de dollars par an.

24. Pour ce qui est des essais nucléaires, la France a commis un très grave délit en procédant à des explosions pendant le moratoire. Cette responsabilité ne peut pas ne pas être partagée, dans une mesure

appréciable, par les autres puissances occidentales et alliées. C'est, à notre avis, la seule raison valable parmi celles invoquées par le Gouvernement soviétique dans l'explication de sa décision de reprendre ses essais nucléaires. S'il est exact, comme cela paraît l'être, qu'il a été procédé, ces derniers temps, à une série d'explosions nucléaires en Union soviétique, il s'agit là d'une action très inquiétante par laquelle le Gouvernement soviétique prend sur soi une responsabilité extrêmement grave.

25. Nous avons toujours été, et nous demeurons en faveur d'un moratoire qui serait obligatoire cette fois sous peine de strictes sanctions pour tous les types d'essais nucléaires et pour tous les pays sans exception. Nous sommes également pour la reprise urgente des négociations sur l'interdiction définitive des essais qui, accompagnée aussi de sanctions strictes, serait obligatoire pour tous. D'autre part, nous sommes persuadés qu'en faisant preuve d'une bonne volonté commune, le problème d'un contrôle adéquat n'est pas insoluble.

26. Lorsqu'il s'agit de problèmes dont les répercussions actuelles et futures peuvent peser si gravement sur le sort de l'humanité tout entière, nous estimons qu'aucune puissance ne devrait avoir le droit, par le simple fait qu'elle dispose des moyens techniques et d'autres ressources matérielles nécessaires, de prendre des décisions selon son propre vouloir.

27. Tenant compte de ces vues, nous sommes en faveur de la reprise urgente des négociations sur l'interdiction des essais nucléaires, soit dans le cadre des pourparlers sur le désarmement, soit séparément. Comme dans tous les autres cas, nous avons toujours été contre les tendances qui consistent à conditionner les unes par les autres les solutions des problèmes.

28. L'un des problèmes qui, à l'heure actuelle, pèse le plus sur la vie internationale est celui de l'Allemagne et de Berlin.

29. Nous savons tous en quoi consiste le caractère anormal, dirais-je, sur le plan matériel, géographique et politique, de la situation de Berlin. Les thèses des principales parties au litige nous sont en grande partie également connues. Elles reflètent bien entendu leurs intérêts différents. La position de mon gouvernement à l'égard du problème de Berlin et du problème allemand est également connue. Nous prenons comme point de départ des faits qui sont eux-mêmes le résultat d'un état de choses instauré après la seconde guerre mondiale, à savoir que la situation de Berlin est, en un certain sens, anormale, qu'il existe deux Etats allemands, inclus dans des alliances opposées, que la frontière Oder-Neisse est définitive. Toutefois, nous reconnaissons que dans le cadre d'un accord à rechercher, il faut garantir l'accès aussi libre que possible des pays occidentaux à Berlin-Ouest, ainsi que le droit de la population de Berlin-Ouest de décider elle-même de son ordre politique et social. Nous considérons également comme anormal le fait qu'un traité de paix avec l'Allemagne n'ait pas encore été signé.

30. Le fait que nous sommes amenés à nous demander comment sortir de la situation actuelle concernant Berlin nous prouve que le problème existe. Nous considérons toutefois que, s'il a pris autant d'importance et d'acuité, c'est surtout parce que ce sont les intérêts des deux grandes puissances opposées qui s'y trouvent directement engagés. Et cela peut trou-

bler l'évaluation correcte de l'importance d'autres situations, nullement moins graves, hors d'Europe.

31. Je dis cela en tant que représentant d'un pays européen auquel ce problème, du point de vue géographique et politique, n'est ni éloigné ni étranger. Il nous semble toutefois que, selon des critères objectifs, par leur contenu réel et leur poids spécifique, c'est-à-dire par la manière dont ils concernent les intérêts fondamentaux des peuples engagés pour leur indépendance et leur liberté, des problèmes tels que ceux de l'Algérie, de l'Angola, du Congo, du Laos et de Cuba sont certainement plus graves.

32. Quoi qu'il en soit, nous sommes bien entendu en faveur d'une solution rapide du problème de Berlin par la négociation et à partir de la réalité existante. Nous ne sommes sûrement pas les seuls à nous demander comment on a pu permettre, à vrai dire, que des négociations effectives n'aient pas été entamées plus tôt. Tant que ce problème restera sans solution, et tant qu'autour de lui on continuera à faire des démonstrations de force, à se déclarer prêt à employer celle-ci, et à se livrer à divers préparatifs le confirmant, ce problème continuera à peser lourdement sur l'ensemble des relations internationales.

33. Pour ce qui est de la question du droit du peuple allemand à l'autodétermination, que certains se plaisent à soulever et à quoi ils semblent désirer réduire l'ensemble du problème, je puis déclarer sans hésitation que nous sommes pour l'autodétermination de tous les peuples et, par conséquent, du peuple allemand également; mais nous voudrions que ceux qui soulèvent la question fussent aussi en faveur d'une application conséquente de ce principe sur tous les continents. Lorsqu'il s'agit de l'Allemagne cependant, et si ce que l'on a en vue est surtout le problème de sa réunification, il ne faut pas, et l'on ne doit pas, ignorer certains faits. Le fait des deux Etats allemands est issu de la seconde guerre mondiale et il a été maintenu en tant que résultat d'une politique déterminée des grandes puissances et de la condition de leurs relations mutuelles. De plus, la question de l'autodétermination du peuple allemand ne saurait être posée en la séparant de la question de la sécurité européenne. L'Allemagne a été l'agresseur au cours de deux guerres mondiales. A la fin de la seconde, les membres de la coalition antihitlérienne s'étaient expressément entendus pour empêcher toute possibilité de renouvellement du militarisme, du "revanchisme" et de la politique d'agression de l'Allemagne. Pour des raisons bien connues, cet objectif n'a pas été atteint. Nous assistons, au contraire, à la remilitarisation de l'Allemagne, alors que ce n'est que dans la perspective assurée et dans le cadre de sa démilitarisation que l'on peut concevoir et admettre la réalisation de ce droit. Ce n'est d'ailleurs que dans ce même cadre qu'on peut s'attendre à ce que soit aussi trouvée une solution durable du problème de Berlin.

34. Du fait de la mort du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le poste qu'il occupait est devenu vacant. Il est de l'intérêt du fonctionnement normal de cette organisation de le pourvoir le plus tôt possible. Si les points de vue diffèrent quant à la procédure à suivre, et s'il n'est pas possible de parvenir rapidement à une solution, ma délégation estime qu'il faut rechercher une solution provisoire. Nous sommes ici également en présence de thèses différentes polarisées antérieurement selon ce que l'une ou l'autre des grandes puissances

considère comme correspondant à ses intérêts actuels et futurs. Bien entendu, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de ces thèses. L'intérêt général commande d'aboutir à une solution au sujet de laquelle nous serions tous d'accord.

35. Notre préoccupation principale devrait être néanmoins de trouver la solution qui servirait au mieux les intérêts généraux de l'Organisation des Nations Unies. C'est pourquoi nous sommes partisans d'une solution provisoire selon laquelle une personne qualifiée, choisie dans les rangs des pays non alignés, pourrait exercer ces fonctions restées vacantes. Cela ne doit en aucune manière préjuger la solution définitive qu'il faudra trouver d'un commun accord.

36. En ce qui concerne la solution définitive, nous maintenons toujours notre opinion antérieure selon laquelle il faudrait désigner une personne provenant de l'un des pays qui sont hors des blocs, mais jouissant d'une compétence politique moindre que celle de l'ancien Secrétaire général. En outre, mon gouvernement continue à estimer qu'il serait utile de constituer auprès du Secrétaire général un corps consultatif de cinq membres au plus, choisis dans les différentes régions du monde. Pour faire ces propositions, nous partons de la conviction qu'il est nécessaire de transformer l'autorité et le rôle de l'Organisation des Nations Unies. La Déclaration de la Conférence de Belgrade recommande toute une série de mesures visant à consolider cette organisation, plus particulièrement à adapter sa structure et sa physionomie aux modifications positives intervenues dans le développement international et donc à la composition numérique de cette organisation, de telle manière que, par l'entremise des Nations Unies, soient renforcés les liens qui unissent le monde.

37. C'est précisément parce que nous tendons à un tel but que nous devons nous opposer à toute tendance visant à limiter ou à diminuer le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de règlement des problèmes internationaux majeurs. C'est dans ce même sens que nous ne pouvons être en faveur d'aucun renforcement de la situation privilégiée dont jouissent déjà les grandes puissances au sein de cette organisation. Nous sommes, en effet, convaincus que le renforcement de l'autorité et du rôle des Nations Unies, en tant qu'organe suprême de la communauté internationale, ne saurait être assuré qu'en garantissant son universalité et en promouvant une égalité toujours plus grande entre tous ses membres.

38. M. AKO-ADJEI (Ghana) [traduit de l'anglais]: Nous sommes réunis à une heure critique de l'histoire du monde. Aujourd'hui plus que jamais les nations du monde vivent sous la menace de la guerre, et l'humanité risque même de disparaître complètement de la surface du globe.

39. Si la puissance de l'intelligence humaine a pu conquérir de nouvelles régions de la pensée jamais explorées jusque-là dans l'histoire de la science, et si les réalisations scientifiques de notre époque ont développé chez l'homme le sentiment de ce qu'il peut faire pour percer les secrets de l'univers, il semble en revanche que les hommes ne soient pas parvenus à apprendre la plus élémentaire des leçons: comment vivre en commun ici-bas, dans la paix et l'harmonie.

40. Il y a un écart entre notre civilisation technique et scientifique, d'une part, et notre vie sociale, ou les relations humaines, d'autre part. Cet état de choses n'est certainement pas flatteur pour notre gé-

nération. Si l'humanité doit survivre, et si l'on veut que des millions d'êtres humains dans le monde soient assurés de progresser régulièrement vers des niveaux de vie plus élevés, il est indispensable que nous unissions nos efforts afin de trouver des solutions durables aux problèmes de la guerre et de la paix.

41. Telle est la raison pour laquelle le problème du désarmement nous semble être le problème le plus important qui se pose aujourd'hui dans le monde. Le Gouvernement ghanéen estime que l'Organisation des Nations Unies ne doit négliger aucun effort afin d'assurer le désarmement complet et général sous tous ses aspects. Un accord devrait notamment prévoir l'arrêt des essais nucléaires et de la fabrication des armes atomiques.

42. Le danger qui menace aujourd'hui le monde est aggravé du fait de la concentration des armes de destruction entre les mains des deux grands blocs de puissances à savoir l'Alliance occidentale qui comprend les pays groupés dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), d'une part, et l'Alliance orientale des pays socialistes, liée par le Pacte de Varsovie, d'autre part. En réalité, la lutte pour la suprématie que se livrent ces deux blocs est une lutte entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique. Chacun de ces deux pays proclame cependant son dévouement à la cause de la paix et de la sécurité mondiales.

43. Le Gouvernement ghanéen est persuadé que les Etats-Unis aussi bien que l'Union soviétique sont sincères lorsqu'ils proclament leur attachement à la paix. Nous n'avons aucune raison de mettre en doute la sincérité de l'un ou de l'autre. Cependant il existe entre ces pays un climat de profonde méfiance et de suspicion, et ce climat de suspicion a rendu difficile l'accord de ces deux nations géantes sur les problèmes essentiels qui décident du maintien de la paix à notre époque.

44. Dans ce conflit entre les grandes puissances, nous sommes convaincus que les divers Etats qui n'alignent pas leur politique sur celle de l'un ou l'autre des grands blocs, peuvent, en favorisant la stabilité et la compréhension entre les peuples, jouer un rôle important et décisif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

45. C'est parce qu'ils avaient compris l'urgente nécessité de servir la cause du bien commun qu'un certain nombre d'Etats non engagés, dont le Ghana, ont récemment tenu à Belgrade une conférence afin d'étudier quelques-uns des principaux problèmes que posent les relations internationales actuelles, et afin de rechercher les moyens de résoudre ces problèmes urgents.

46. L'origine de la Conférence de Belgrade remonte à la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les représentants qui se trouvaient ici l'an dernier se souviendront que plusieurs chefs d'Etat et chefs de gouvernement étaient présents à cette session. Profitant de leur séjour à New York, M. Kwame Nkrumah, président du Ghana, M. Gamal Abdel Nasser, président de la République arabe unie, le maréchal Tito, président de Yougoslavie, M. Sukarno, président d'Indonésie, et M. Nehru, premier ministre de l'Inde, se sont réunis en diverses occasions pour procéder à des échanges de vues.

47. A la suite de ces réunions, ils ont présenté à l'Assemblée générale un projet de résolution^{2/} com-

^{2/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Années, point 9 de l'ordre du jour, document A/4522.

mun dans lequel un appel solennel était adressé aux Etats-Unis et à l'Union soviétique pour qu'ils cherchent de concert à réduire la tension extrême qui marquait alors les relations internationales. Ces cinq hommes d'Etat convinrent par la suite qu'il serait utile qu'une conférence fût organisée ultérieurement sur une base plus large afin de donner aux chefs d'Etat ou aux chefs de gouvernement d'autres pays non alignés la possibilité de participer à cet effort en faveur de la paix. Telle est en quelques mots la genèse de la Conférence des pays non alignés qui s'est tenue à Belgrade du 1er au 6 septembre 1961.

48. Les organisateurs de la Conférence, non plus que les chefs d'Etat ou les chefs de gouvernement qui y participaient, n'avaient aucune illusion quant à l'immensité des responsabilités en cause, et ils ne prétendaient pas non plus avoir des réponses ou des solutions toutes prêtes pour toutes les difficultés qui assaillent l'humanité dans l'état actuel du monde. En fait, les Etats qui se sont réunis à Belgrade ne prétendaient pas être les seules nations non alignées ou non engagées du monde. Il existe d'autres Etats non alignés et non engagés qui n'ont pas pu assister à la Conférence pour des raisons diverses.

49. Mais ce qu'il importe de souligner, c'est qu'il y avait là un devoir à remplir, un service à rendre à l'humanité. Il n'était pas nécessaire d'attendre pour se réunir afin d'entreprendre cette grande tâche, que tous les Etats non alignés du monde aient accepté de participer à la Conférence. Le temps pressait, et la gravité de la situation exigeait que des hommes d'action courageux et clairvoyants en prennent l'initiative avant qu'il ne soit trop tard.

50. Pendant que se déroulait la Conférence de Belgrade, l'Union soviétique, nous dit-on, faisait exploser un engin nucléaire dans l'atmosphère. Les Etats-Unis réagirent immédiatement et déclarèrent qu'ils entendaient reprendre les expériences nucléaires. En fait, cette décision a été exécutée par les Etats-Unis qui procédèrent à des expériences souterraines.

51. Au moment où l'Union soviétique faisait exploser sa bombe dans l'atmosphère, l'Osagyefo, M. Kwame Nkrumah, président de la République ghanéenne, a exprimé l'indignation et l'horreur qu'il éprouvait devant la reprise des essais nucléaires. Il est regrettable à notre avis que l'Union soviétique ait jugé nécessaire de reprendre ses essais nucléaires, donnant ainsi aux Etats-Unis le prétexte ou l'occasion de reprendre les leurs.

52. Selon nous, il importe peu en pratique que les expériences nucléaires aient lieu dans l'atmosphère ou sous terre. Ce qui importe, c'est que, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'expériences qui ont pour objet de mettre au point des armes destinées à permettre la destruction massive de vies humaines.

53. Nous protestons contre la fabrication et les essais d'armes nucléaires en général, qu'ils soient le fait de l'Union soviétique, des Etats-Unis, ou de n'importe quel autre pays du monde. Au nom du gouvernement et du peuple ghanéens, nous saisissons cette occasion pour adresser un appel solennel tant à l'Union soviétique qu'aux Etats-Unis, ainsi qu'à tous les autres pays pour qu'ils mettent fin à leurs essais nucléaires. Nous pensons que la science et la technologie nucléaires que l'homme a pu mettre au point au cours de ce siècle devraient être utilisées uniquement à des fins pacifiques, et non pour perfectionner la technique de la guerre et permettre des destructions massives.

54. Nous considérons que le colonialisme est le plus grand fléau du monde moderne, la source de tous les maux qui affligent actuellement l'humanité. Il est la cause profonde du désir de posséder des armes et, par conséquent, la cause profonde de la course aux armements et du problème du désarmement. Le colonialisme et le néo-colonialisme font peser une menace perpétuelle sur la paix et la sécurité mondiales. Le colonialisme est une cause de guerre et de conflit entre les nations; il constitue par conséquent le plus grand danger pour la paix du monde. De tous les continents, l'Afrique est le seul où le colonialisme tient encore sous le joug des millions d'individus, soumis aux pires formes de la dégradation humaine. Pour notre part, nous désirons souligner une fois de plus que le Ghana a à cœur l'élimination complète du colonialisme et de la domination étrangère en Afrique. Le Ghana est donc prêt à tout moment à encourager et à appuyer, matériellement et autrement, dans les limites de ses ressources nationales, les mouvements nationalistes et les combattants de la liberté qui dans diverses régions d'Afrique luttent pour l'indépendance et l'autodétermination.

55. Soucieux d'atteindre ce noble but, le Ghana invite tous les peuples pacifiques à soutenir cette cause jusqu'à la victoire finale, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'Afrique tout entière soit libre et indépendante. Ainsi que l'Osagyefo, M. Kwame Nkrumah, président de la République ghanéenne, l'a souvent déclaré:

"Nous considérons que notre indépendance n'aurait aucun sens si nous n'étions pas capables de l'utiliser pour aider à libérer totalement l'Afrique de la domination étrangère."

Pour nous, la croyance en une Afrique libre, indépendante et unie n'est pas une simple question de politique nationale, c'est un acte de foi essentiel. C'est un principe essentiel de notre constitution — la loi fondamentale de notre Etat.

56. Avec l'accession à l'indépendance des pays africains, un autre danger est né, plus subtil, sous son attrait apparent, que le colonialisme lui-même. Je veux parler du néo-colonialisme. En présence du nationalisme africain, les puissances coloniales ont compris, et ont admis, que le moment était venu pour elles de se retirer, et d'accorder l'indépendance aux Africains. Mais elles essaient, par tous les moyens, d'ôter toute réalité et toute signification à l'indépendance nationale des nouveaux Etats africains, par le moyen de pactes militaires, d'accords économiques et culturels, et par l'octroi d'une assistance technique et scientifique sous la forme de recrutement de personnel spécialisé parmi les ressortissants de l'ancienne métropole.

57. Ce nouveau système d'assistance technique peut être utilisé pour exploiter les nouveaux Etats indépendants d'Afrique d'une manière encore plus subtile et plus dévastatrice que le système colonial lui-même. Tel est le danger auquel les nouveaux Etats africains doivent prendre garde s'ils veulent conserver entières leur souveraineté, leur indépendance et leur liberté d'action pour toutes les questions touchant à leurs intérêts nationaux et aux intérêts supérieurs de tous les peuples africains.

58. La guerre d'Algérie dure maintenant depuis sept ans et l'on n'en aperçoit pas encore la fin. Nous ne pensons pas que la France puisse jamais remporter une victoire militaire en Algérie. En conséquence, nous lui demandons instamment d'accepter les réa-

lités de la situation et d'accorder aux Algériens l'indépendance et la souveraineté nationales auxquelles ils ont droit. Nous continuerons d'encourager et d'aider, matériellement ou de toute autre manière, dans les limites de nos ressources, le Gouvernement provisoire algérien jusqu'à la victoire complète qui fera des Algériens un peuple libre et indépendant.

59. En Angola, la situation ne cesse de s'aggraver. Le Gouvernement portugais continue à commettre des atrocités inhumaines, et chaque jour un grand nombre d'hommes et de femmes innocents meurent, victimes des mesures les plus barbares et les plus tyranniques. Sur l'ordre du Gouvernement portugais, l'armée portugaise et les oppresseurs colonialistes ont entrepris en Angola une campagne destinée à faire disparaître tout Africain capable de lire et d'écrire; leur but est de tuer tous les Africains instruits d'Angola de sorte que le mouvement nationaliste se trouve privé de dirigeants éclairés et compétents dans sa lutte pour l'indépendance.

60. En Angola, être vu roulant à bicyclette est un crime pour un Africain; en fait, un Africain trouvé en possession d'une bicyclette, qu'il l'utilise ou non, est un homme mort: l'ordre est de tirer à vue sur lui. D'après nos renseignements, plus de 100 000 Africains innocents — hommes, femmes et enfants — ont été tués par les Portugais en Angola au cours des derniers mois. Je voudrais souligner que parmi les morts se trouvent des vieillards, des femmes, et même des enfants. Ces atrocités se poursuivent sans répit.

61. La délégation ghanéenne approuve l'opinion exprimée la semaine dernière à cette tribune par mon ami, le Ministre des affaires étrangères du Sénégal, selon laquelle le Portugal, de même que l'Union sud-africaine, devraient être exclus de l'Organisation des Nations Unies. Cette mesure s'impose, car le Portugal comme l'Afrique du Sud ont refusé ouvertement de remplir les obligations qui leur incombent aux termes de la Charte, ou de collaborer avec l'ONU à la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale. Le Ghana invite tous les autres Etats africains siégeant dans cette assemblée à s'associer à lui afin d'obtenir que le Portugal et l'Union sud-africaine soient exclus des Nations Unies. Dans la déclaration finale adoptée lors de la conférence qui s'est récemment tenue à Belgrade, les pays non alignés ont demandé:

"Qu'il soit mis fin immédiatement aux interventions armées et à toutes les mesures de répression prises à l'encontre des peuples sous dépendance, afin que ces peuples puissent exercer librement dans la paix leur droit à l'indépendance complète et que l'intégrité du territoire national de ces peuples soit respectée. Toute aide qu'un pays prête à une puissance coloniale et qui sert à la mise en œuvre desdites mesures de répression est contraire à la Charte des Nations Unies."

Dans l'intérêt de la paix et de la sécurité du continent africain, nous demandons au Portugal de mettre fin à son agression militaire ainsi qu'aux mesures de répression dirigées contre les Africains d'Angola, et d'accorder immédiatement l'indépendance politique au peuple angolais.

62. Le gouvernement et le peuple ghanéens sont heureux de savoir que le mouvement de libération nationale continue de se développer en Afrique, et que l'accession à l'indépendance de nouveaux Etats africains se poursuit à un rythme accéléré.

63. Le 27 avril dernier une nation sœur, le Sierra Leone, a obtenu son indépendance. Nous nous réjouissons à la perspective de l'accueillir bientôt à l'Organisation des Nations Unies.

64. Nous nous réjouissons également de savoir qu'au début de décembre le Tanganyika accédera lui aussi à l'indépendance. Nous espérons pouvoir, avant la clôture de cette session de l'Assemblée générale au mois de décembre, accueillir la jeune République du Tanganyika à l'Organisation des Nations Unies.

65. En ce qui concerne la situation au Congo, le Ghana a toujours soutenu qu'aucune autorité extérieure ne peut forcer la main au peuple congolais ni lui imposer des solutions toutes faites pour résoudre ses problèmes. Les Congolais seuls peuvent résoudre leurs propres problèmes. C'est pourquoi nous avons toujours demandé que le Parlement congolais soit réuni à nouveau afin que les représentants élus du peuple congolais puissent délibérer sur les différends de leur pays et élaborer les solutions de leur choix.

66. Nous disons, au Ghana, que nous préférons l'autonomie avec ses dangers à la servitude dans la tranquillité, et cela vaut également pour le Congo. Nous sommes donc heureux de savoir que le Parlement congolais s'est réuni et qu'un nouveau gouvernement central a été constitué. Pour que l'unité du Congo soit maintenue, il est indispensable que le mouvement de sécession soit arrêté et que la province du Katanga demeure partie intégrante du territoire national congolais.

67. En ce qui concerne les opérations des Nations Unies au Congo, et plus particulièrement le mouvement de sécession du Katanga, la position du Gouvernement du Ghana a été clairement définie par le Président de la République ghanéenne, M. Kwame Nkrumah, dans la déclaration qu'il a récemment adressée au Président de l'Assemblée générale. Cette déclaration, qui a été distribuée aux membres de l'Assemblée par la délégation ghanéenne, est rédigée comme suit:

"Il est sérieusement à craindre que, du fait de la mort soudaine du Secrétaire général des Nations Unies et de l'échec militaire momentané des forces des Nations Unies, un cessez-le-feu n'intervienne au Katanga avant que soient atteints les objectifs essentiels de l'action des Nations Unies au Katanga, à savoir le maintien de l'unité et de l'intégrité territoriales du Congo.

"Le Ghana appuie entièrement et sans réserve l'action entreprise par les Nations Unies au Katanga. Le Gouvernement ghanéen estime essentiel que tous les Etats Membres des Nations Unies, notamment ceux d'Afrique, viennent immédiatement à l'aide des Nations Unies. Les forces des Nations Unies ont peut-être essuyé un échec militaire parce qu'elles se sont trouvées en présence d'un nombre important de mercenaires.

"Le Gouvernement ghanéen a déjà cette année appelé l'attention de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le fait que des avions "Fouga Magister", fabriqués en France pour la Belgique dans le cadre de l'accord de l'OTAN, ont été livrés aux forces rebelles du Katanga. Selon les informations du Gouvernement ghanéen, ces mêmes avions attaquent en ce moment les forces des Nations Unies.

"Conformément à la décision des Nations Unies, les forces envoyées pour rétablir l'ordre et assurer l'indépendance et l'intégrité territoriales du Congo ne disposaient que d'un armement léger et n'étaient pas dotées d'avions militaires.

"Certaines puissances étrangères au continent africain, qui cherchent à saper le prestige des Nations Unies et à maintenir la domination et l'exploitation coloniales sur le continent africain, ont tiré parti de cet état de choses. Elles ont livré au Katanga d'importantes quantités d'armes lourdes modernes de toutes sortes.

"Le but de ces puissances est visiblement de maintenir dans la province du Katanga un régime fantoche, au mépris absolu de l'Assemblée générale, du Gouvernement congolais et des décisions du Conseil de sécurité.

"De l'avis du Gouvernement ghanéen, un cessez-le-feu fondé sur la reconnaissance de facto d'un Etat séparatiste aurait des conséquences fatales pour l'ordre international comme pour le prestige et l'avenir même des Nations Unies.

"Aucun cessez-le-feu ne devrait donc intervenir au Katanga tant que cette province n'aura pas été complètement absorbée dans le Congo, Etat unitaire, souverain et indépendant."

68. Nous espérons que les Nations Unies fourniront au Gouvernement congolais toute l'assistance possible dans ses efforts pour rétablir l'ordre public dans le pays et pour maintenir la souveraineté et l'intégrité territoriale du Congo telle qu'elle existait avant l'accession à l'indépendance le 30 juin 1960.

69. Dans l'Union sud-africaine, plus de 10 millions de personnes, qui constituent l'immense majorité de la population — notamment des Africains et des personnes d'origine indienne et pakistanaise — continuent d'être humiliées dans la lutte qu'elles soutiennent contre le système néfaste de l'apartheid.

70. Une minorité faible, mais bien organisée, de souche néerlandaise a mis la main sur les organes essentiels par lesquels s'exerce l'autorité de l'Etat, dont elle se sert pour opprimer l'écrasante majorité de la population qu'elle maintient au niveau le plus bas de la dégradation humaine.

71. Les membres de l'Assemblée savent déjà comment sont appliquées les lois de l'apartheid en Afrique du Sud ainsi que dans le territoire du Sud-Ouest africain dont les Nations Unies sont responsables. L'existence de ce système est une menace perpétuelle à la paix et à la sécurité en Afrique, ainsi qu'à l'harmonie et à la paix des relations internationales.

72. Il y a toutefois un autre danger sur lequel je voudrais appeler l'attention des membres de l'Assemblée. Outre son mépris flagrant des droits de l'homme et des principes de la Charte de l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement de l'Union sud-africaine vient d'inaugurer une politique destinée à saper l'autorité et le prestige des Nations Unies en Afrique, et à paralyser leurs activités. Le Gouvernement de l'Union sud-africaine a entrepris de classer comme "publications répréhensibles" certains documents des Nations Unies qui ne sont pas de son goût. Ainsi, le Gouvernement sud-africain a classé "publication répréhensible" le discours prononcé par le Président de la République ghanéenne, M. Kwame Nkrumah, devant l'Assemblée générale le 23 septembre 1960. Ce discours du président Kwame

Nkrumah figure dans les documents officiels de l'Assemblée générale des Nations Unies ^{3/} [document A/PV.869].

73. Quiconque, dans l'Union sud-africaine ou dans le territoire du Sud-Ouest africain, est trouvé en possession d'un exemplaire de ce document officiel des Nations Unies, qui contient le discours du président Kwame Nkrumah, est passible d'une peine d'emprisonnement de cinq ans ou d'une amende de 1 000 livres, ce qui correspond approximativement à 3 000 dollars, ou de l'une et de l'autre peine.

74. C'est la première fois qu'un document officiel des Nations Unies, contenant une déclaration faite par le représentant d'un Etat Membre, est traité par le gouvernement d'un autre Etat Membre avec un tel mépris.

75. Cette attitude du Gouvernement de l'Union sud-africaine est un affront pour l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies. La délégation ghanéenne insiste pour que l'Assemblée générale examine si, dans ces conditions, l'Union sud-africaine ne devrait pas être exclue des Nations Unies.

76. Les représentants jugeront peut-être utile de savoir que la décision interdisant les documents officiels des Nations Unies classés comme "publications répréhensibles", que j'ai signalée à leur attention, a été publiée dans le Journal officiel de l'Union sud-africaine en tant que Gazette Notice No 814 (No 6694 du 26 mai 1961).

77. Voilà 10 ans qu'on empêche l'Assemblée générale d'examiner la question de la représentation de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies. Ceci est dû à l'attitude des Etats-Unis, dont la délégation a toujours réussi à obtenir un appui suffisant pour sa politique visant à empêcher un débat sur cet important problème. Selon nous, les nationalistes de Taiwan ne représentent pas le peuple chinois. Peut-être ne représentent-ils qu'eux-mêmes.

78. Nous croyons que le Gouvernement de la République populaire de Chine est le gouvernement légitime du peuple chinois et que la logique exige que les représentants de ce gouvernement soient immédiatement autorisés à occuper le siège de la Chine dans cette assemblée aussi bien qu'au Conseil de sécurité.

79. La moitié environ des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, dont le Ghana et même le Royaume-Uni et les pays scandinaves, ont reconnu le Gouvernement de la République populaire de Chine et entretiennent avec lui des relations diplomatiques.

80. Nous sommes convaincus que les Nations Unies tireraient un immense profit de la présence de la République populaire de Chine et de sa participation aux travaux de l'Organisation.

81. La délégation ghanéenne estime qu'en persistant à tenir la République populaire de Chine à l'écart de l'Organisation des Nations Unies on nuit aux intérêts de l'humanité et au maintien de la paix mondiale.

82. D'importants événements politiques se sont produits dans le monde, notamment en Asie et en Afrique, depuis la création des Nations Unies en 1946.

83. Le nombre des Membres de cette organisation mondiale a presque doublé, avec l'admission des

nouveaux Etats d'Afrique et d'Asie qui ont accédé à l'indépendance au cours des seize dernières années.

84. Tout le monde admet que les réalités politiques contemporaines exigent que l'on revise la Charte des Nations Unies et que l'on reconsidère la structure même de l'Organisation en fonction de l'évolution de la situation.

85. Cela impliquerait une réorganisation de la structure et des fonctions du Secrétariat des Nations Unies, de manière qu'il reflète de façon plus réaliste la structure politique du monde actuel sur la base d'une représentation géographique équitable des Etats Membres.

86. En ce qui concerne le Secrétariat, le Président du Ghana, M. Nkrumah, a déclaré l'an dernier dans le discours qu'il a prononcé le 23 septembre devant l'Assemblée générale que, si le poste de Secrétaire général devait être maintenu, il était essentiel de nommer trois Secrétaires généraux adjoints.

87. La position du Gouvernement ghanéen sur cette question importante n'a pas varié.

88. La mort soudaine de M. Dag Hammarskjöld a créé un problème qui n'avait pas été prévu lors de la rédaction de la Charte, il y a quelque 16 ans.

89. Il faut parvenir à un accord sur un arrangement provisoire, de telle sorte que les pouvoirs et les fonctions du Secrétaire général puissent continuer à être exercés par une autorité compétente nommée par l'Assemblée générale à cette fin, en attendant que la question de fond soit réglée.

90. La délégation ghanéenne poursuivra ses efforts en vue de rechercher, d'accord avec les autres délégations, les moyens de mettre au point un arrangement provisoire qui permette que les pouvoirs et les fonctions de Secrétaire général continuent d'être exercés comme je l'ai indiqué.

91. Tandis que nous nous efforçons, réunis en cette assemblée, de trouver des solutions aux problèmes urgents de notre temps, nous sommes soutenus par la certitude que nous travaillons au bonheur de l'humanité.

92. L'ampleur de ces problèmes fait peser sur nous une lourde responsabilité. C'est une épreuve d'endurance. Mais cela nous donne aussi l'occasion de prouver notre foi dans l'action et de montrer la noblesse de notre esprit.

93. Si nous voulons être à la hauteur de nos responsabilités, il nous faut dans les circonstances actuelles faire preuve de ce courage, de cette hauteur de vues et de cette générosité sans lesquels il n'existe pas de pensée constructive.

94. Apprenons à vivre avec nos semblables dans l'harmonie, la confiance mutuelle et la loyauté.

95. Réorganisons notre vie internationale en nous fondant sur les principes de la fraternité universelle et efforçons-nous d'avoir une conception plus haute du bien de l'humanité.

96. C'est à ce noble idéal que nous consacrerons nos plus ardents efforts. Nous pourrions alors aller ensemble de l'avant en regardant l'avenir avec confiance.

^{3/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, quinzième session, Séances plénières, 65^e séance.

La séance est levée à 13 h 5.